

SAINTE-ALVÈRE

Des travaux à l'église

Comme tous les ans au mois d'août, le maire, Philippe Ducène, réunit une commission économique avec une quinzaine de participants issus de divers milieux professionnels et de différentes nationalités.

Jeudi 5 août, dans la cantine scolaire, les membres de ce comité se sont retrouvés pour prendre connaissance des événements et réalisations de l'année écoulée puis discuter de tous les sujets, poser des questions et apporter éventuellement des idées nouvelles ou des propositions.

Après rappel des distinctions obtenues par la commune depuis un an, première fleur au concours régional des Villes et Villages fleuris, obtention du label « Terre d'Avenir », 4^e prix des Trophées de la communication catégorie meilleur site Internet, obtention du label Agenda 21 local, puis le classement du service municipal du tourisme en Office de tourisme 1 étoile, Philippe Ducène souligne que ces divers prix sont un atout pour obtenir certaines subventions.

Lotissement écologique

Il rappelle ensuite que le budget 2009 a permis de ne pas augmenter les impôts et de ne pas faire d'emprunt, ce qui porte la dette par habitant à 554,56 €. Parmi les



La commission économique s'est réunie jeudi 5 août dans la cantine scolaire. PHOTO ASTRID MARTIN-AUBERDON

grands projets de la commune, la deuxième tranche de travaux de rénovation de l'église devrait démarrer d'ici la fin de l'année et, concernant la construction d'un lotissement écologique sur la route de Trémolat, les dossiers de demandes de subventions sont en cours d'élaboration.

La Communauté de communes du Terroir de la truffe (CdCTT) est le sujet abordé ensuite en présence de Guy Thomasset, maire de Limeuil qui explique pourquoi la commune a quitté son ancienne inter-

communalité pour rejoindre la CdCTT : « D'une part, les compétences des deux intercommunalités sont très différentes, d'autre part la CdCTT a des projets et des investissements alors que les dépenses de fonctionnement sont peu élevées. » Il ajoute que Limeuil appartient au canton de Sainte-Alvère et fait naturellement partie du même bassin de vie que Paumat. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a fait que le dossier a été accepté et entériné par la préfecture.

Astrid Martin-Auberdon